



AGGLOMÉRATION

Journée des droits des femmes dans le boulonnais

Le 8 mars, est une journée internationale de sensibilisation pour les droits des femmes mais surtout une journée d'action. C'est entouré de nombreux partenaires que la CAB propose un programme riche en événement.

Publié le 07 mars 2022

Jusqu'au 26 mars, des animations, des rencontres, des débats, des séances sportives sont au programme afin d'éveiller les consciences. C'est tout naturellement que le [CIDFF \(https://pasdecalais-boulognesurmer.cidff.info/\)](https://pasdecalais-boulognesurmer.cidff.info/)

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) fait partie de l'aventure.

Avec pour objectif lutter contre les violences sexistes, connaître ses droits pour les faire valoir et promouvoir l'égalité hommes femmes, ce centre agit tout au long de l'année envers le public et en particulier envers les femmes.

En proposant une programmation très éclectique, ces manifestations ont pour volonté de s'adresser à tout public, peu importe l'âge. Pour le procureur de Boulogne-sur-Mer, Monsieur Guirec Le Bras « *il est important de lever certaines questions sur les actions de la justice et ses limites. Nous sommes confrontés à un phénomène « heureux » de libération de la parole. Le nombre de procédure est en hausse ainsi que le nombre de condamnation. Il faut continuer à être intelligent et imagitatif pour toujours trouver des solutions.* »

Bien évidemment, ce n'est pas seulement une sensibilisation à la violence, c'est également œuvrer pour l'égalité hommes-femmes et effacer les préjugés.

[Programme complet en ligne \(https://fr.calameo.com/read/000006752715ea3c87b45\)](https://fr.calameo.com/read/000006752715ea3c87b45)

Quelques chiffres :

- En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire
- En 2021, le chiffre s'élève à 113
- 30% des françaises ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail
- Plus d'1/4 des femmes actives sont à temps partiel
- 17% d'écart salarial hommes/femmes dans le secteur privé
- 12,4 % d'écart salarial hommes/femmes dans la fonction publique



Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

[f](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)

[t](https://twitter.com/aggloboulonnais) (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)

[y](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne) (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)

[i](http://instagram.com/aggloboulonnais) (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)

[in](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/) (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS
CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

> ARCHIVES

> DÉSINSCRIPTION

- > PLAN DU SITE
- > MARCHÉS PUBLICS
- > ACCESSIBILITÉ
- > MENTIONS LÉGALES
- > PROTECTION DES DONNÉES
- > OFFRES D'EMPLOI
- > GESTION DES COOKIES